



Les dirigeants de VINCI Autoroutes ont une définition rentable du mot «solidarité»

Pour VINCI Autoroutes, ou plutôt ses dirigeants, le mot « solidarité » rime avec **rentabilité** !

Les salariés dans leur écrasante majorité sont abasourdis de découvrir que VINCI Autoroutes va allégrement piocher dans les caisses de la solidarité nationale.

Les aides de l'état, plus particulièrement en période de crise, sont là pour aider les entreprises en détresse à surmonter des difficultés économiques susceptibles d'entraîner des licenciements voire la disparition de l'entreprise.

L'argent au service de cette solidarité provient des caisses de l'état et donc des impôts de vous tous, de nous tous. L'ampleur de cette crise engendra donc un accroissement de la dette de l'état qu'il faudra bien rembourser tôt ou tard.

Mais quelle est donc la réalité des difficultés financières de VINCI Autoroutes ? Les résultats des sociétés de VA sont-ils dans le rouge ? Est-ce qu'il en va de la survie des sociétés de VA ?

Bien au contraire, l'entreprise dégage des profits, certes en baisse comparés à 2019 mais la pire des projections au 31 décembre laisse encore entrevoir des centaines de millions d'euros de bénéfices nets ! Voyez-vous là une entreprise en difficulté ?

Comment dès lors oser faire appel aux compensations de l'état pour mettre en place l'activité partielle chez VINCI Autoroutes ?

Après avoir fait appel aux salariés au travers de leurs congés pour amortir les effets de la première vague de crise sanitaire et s'être félicité de la qualité du dialogue social, VINCI Autoroutes a provoqué des CSE extraordinaires dans tous les établissements pour annoncer sa décision unilatérale de déclencher l'activité partielle pour bénéficier des aides de l'état et sans compenser un seul euro des pertes de salaires.

Pour l'ensemble des organisations syndicales, cette attitude inacceptable de nos dirigeants est donc définitivement en opposition avec le comportement citoyen que nous sommes tous en droit d'attendre de notre entreprise.

Nous exigeons de ces dirigeants, inconscients du risque social et sociétal qu'ils font courir à notre entreprise et aux salariés, qu'ils renoncent à l'activité partielle dans l'entreprise et qu'ils reviennent dans le camp de la moralité.